

PLAN D'ACTIONS - AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DE NOGENTEL

VOLET	THEME	N°	ACTION	OBJECTIF	
A – Réduction des pressions d'origine agricole ou viticole	1 – Réduire les pressions liées à l'usage des produits phytosanitaires	A1.1	Développer l'agriculture et la viticulture biologique	Engager un changement de pratique	
		A1.2	Promouvoir les pratiques favorables à la ressource en eau	Recours à des pratiques favorables à la protection de la ressource en eau	
		A1.3	Réduire les herbicides de synthèse en viticulture	Baisse de l'IFT herbicide	
	2 – Réduire les pressions azotées	A2.1	Promouvoir les techniques d'optimisation de la fertilisation en grandes cultures	Maintenir le niveau d'effort sur l'utilisation des intrants azotés	
		A3.1	Amélioration des équipements via les dispositifs existants	Accompagner les exploitants dans l'investissement de matériel	
	3 – Encourager les démarches agroenvironnementales	A3.2	Accompagner les exploitants dans l'agroforesterie	Développement des systèmes agroforestiers	
		A3.3	Promouvoir la certification HVE et VDC	Réduire la pression phytosanitaire	
		A3.4	Mise en place d'un dispositif de soutien financier aux pratiques favorables à la ressource en eau (MAEC, PSE, etc.)	Soutenir financièrement les agriculteurs pour la mise en place de pratiques favorables à la ressource en eau	
		A3.5	Étudier les projets de filière à bas niveau d'intrant	Adapter les cultures à la vulnérabilité du territoire pour restaurer la qualité de l'eau	
		B1	Vérifier l'exhaustivité des ANC recensées et sensibilisation à la mise en conformité	Réduire la pression azote liée à l'assainissement non collectif	
B – Réduction des pressions d'origine non-agricole		B2	Recensement et mise en conformité des ouvrages privés : puits et forages	Limiter les risques de pollutions via les forages, puits, etc.	
		B3	Animation concernant les usages de fertilisants et de traitements pour les particuliers	Limiter les risques de pollution diffuse	
		B4	Mise en place d'échanges avec les gestionnaires d'espaces forestiers	Assurer une gestion concertée des espaces forestiers	
C – Animation foncière		C1	Mettre en place une stratégie foncière sur les zones les plus sensibles	Prévenir et limiter les pressions actuelles et futures d'origine agricole	
D – Suivi Analytique	E – Animation et communication	D1	Réaliser une synthèse annuelle de la qualité des eaux brutes	Assurer une veille sur les évolutions de la qualité des eaux brutes	
E – Animation et communication		E1	Mise en place d'un plan de communication	Appuyer à la mise en œuvre des actions et sensibiliser les acteurs	
		E2	Organiser des échanges techniques	Appuyer à la mise en œuvre des actions et sensibiliser les acteurs	
		E3	Organiser une journée de rencontre et de découverte pour les habitants	Apporter des connaissances sur la protection de la ressource et le travail des exploitants	
		E4	Animation	Appuyer à la mise en œuvre des actions du programme d'action	